

TCF Québec



Pour QUI ?

Pour ceux qui souhaitent s'installer durablement au Québec, vous devez faire évaluer votre niveau de français dans le cadre de votre procédure d'immigration.
Pour tous, quelle que soit votre nationalité ou votre langue d'origine.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un test qui permet de justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française dans le cadre d'une procédure d'immigration auprès du ministère Québécois de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (MIDI)

Personne ne peut échouer au TCF.

Il évalue et positionne le candidat du niveau A1 (élémentaire) à C2 (supérieur avancé).

QUELLES ÉPREUVES ?

Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive.

Les épreuves sont indépendantes et le candidat peut choisir de 1 à 4 épreuves

- **Compréhension orale** (29 questions) **25 minutes**
- **Compréhension écrite** (29 questions) **45 minutes**
- **Expression écrite** (3 tâches) **60 minutes**
- **Expression orale** (3 tâches) **12 minutes**

Barème et plus de renseignements sur :

<http://www.ciep.fr/sites/default/files/manuel-candidat-tcf-quebec.pdf>

Calendrier et Tarifs

Date des examens	Date limite d'inscription	Résultats	Tarifs	
12 février 2019	17 janvier 2019	4 à 5 semaines	Compréhension écrite	50€
			Compréhension orale	50€
			Expression écrite	50€
			Expression orale	60€

